

# Enquête sur l'emploi dans le secteur du montage (mars 2020-mars 2021)

<b>Introduction</b>	2
<b>Synthèse, chiffres clés</b>	2
<b>Résultats</b>	4
<b>1. Profil des personnes interrogées</b>	4
1.1 Sexe	
1.2 Poste	
1.3 Secteur d'activité	
<b>2. Emploi et perspective d'emploi</b>	5
2.1 Emploi depuis mars 2020	
2.2 Emploi depuis mars 2020 par secteur d'activité	
2.3 Perspectives d'emploi dans les prochains mois	
2.4 Projets annulés ou repoussés	
<b>3. Contrats</b>	7
3.1 Remise du contrat de travail	
3.2 Respect de la durée complète de travail prévue	
3.3 La crise a-t-elle changé quelque chose ?	
<b>4. Situation au regard de l'assurance chômage</b>	8
<b>5. Évolution des revenus</b>	9
5.1 Évolution des revenus 2019-2020	
5.2 Recours à des aides exceptionnelles ou au RSA	
<b>Paroles recueillies</b>	12
Commentaires libres (questions n°8 à 14)	12
Question n°15	16
Questions n°16 & 17	17
<b>Annexe : questionnaire</b>	22

# Introduction

Cette enquête menée par Les Monteurs associés en avril 2021<sup>1</sup> se propose de mesurer l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi dans le montage un an après le premier confinement, à la fois dans l'audiovisuel et le cinéma, à l'aide de différents indicateurs (emplois, revenus, situation au regard de l'assurance chômage, recours à des aides financières).

Nous avons également cherché à mesurer si la crise sanitaire avait eu une incidence sur la délivrance des contrats de travail.

Enfin, nous avons demandé aux personnes interrogées quelles étaient les principales difficultés auxquelles elles étaient confrontées et quelles politiques publiques elles attendaient dans les prochains mois.

## Synthèse, chiffres clés

**227 personnes** ont répondu à notre enquête. En l'absence de statistiques accessibles, il est difficile de déterminer la part de ces répondants dans la population totale des métiers du montage. Parmi elles **56,8 % de femmes**<sup>2</sup> et **76,7 % de chefs monteurs et cheffes monteuses**.

Elles se répartissent entre nos deux grands secteurs d'activité : **l'audiovisuel, 56,4 %** des personnes travaillent majoritairement dans ce secteur, **et le cinéma (33 %)**. La plus grande proportion de répondants dans l'audiovisuel est semblable à ce que l'on peut constater à l'échelle de l'ensemble des techniciens de ces deux secteurs.

À titre de comparaison, notre enquête de 2014 sur les revenus des monteurs<sup>3</sup> présentait sur un échantillon de 222 personnes 59,4 % de femmes et 81 % de chefs monteurs.

Afin d'apprécier les résultats de notre enquête, nous comparerons ceux-ci avec les statistiques de l'Unédic publiées en mars 2021 dans [l'Impact de la crise sanitaire sur l'emploi intermittent dans le spectacle en 2020](#). L'Unédic note une baisse modérée de l'activité dans la production audiovisuelle (88 % par rapport à 2019, toutes professions confondues) et une baisse plus importante (73 %) dans la production cinématographique, le redémarrage après le premier confinement ayant été plus long dans le cinéma. Ramenée aux seuls techniciens, l'activité en 2020 correspond à 76 % de l'activité en 2019.

• **Une baisse d'activité pour plus de la moitié des répondants**  
**46,9 % ont moins travaillé depuis mars 2020** que les 12 mois précédents et 3,5 % n'ont pas du tout travaillé. **55,1 % ont eu des projets annulés ou repoussés**.

Si l'on considère chaque grand secteur, 55,3 % des répondants travaillant majoritairement dans le cinéma ont travaillé à peu près autant (ou plus) que les 12 mois précédents, contre 47,3 % dans l'audiovisuel. Cela s'explique sans doute par le fait que 21 % des « répondants cinéma » ont travaillé dans l'audiovisuel sur cette période. À l'inverse, seuls 2,3 % des « répondants audiovisuel » ont travaillé dans le cinéma.

Sans surprise, compte tenu de la proportion de répondants travaillant majoritairement dans l'audiovisuel, sur la période les répondants ont travaillé pour une grande majorité d'entre eux (61,7 %) dans l'audiovisuel et 25,6 % dans le cinéma.

61,7 % ont des perspectives d'emploi dans les prochains mois, 37,4 % n'en ont pas.

---

<sup>1</sup> Les réponses ont été recueillies du 1er avril au 1er mai 2021.

<sup>2</sup> À noter que selon l'étude du CNC de mars 2021 *la Place des femmes dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle*, les monteuses ne sont pas majoritaires dans la production de fictions : en 2018 elles étaient 41,9 % dans le cinéma et 40,3 % dans l'audiovisuel. (Il n'existe pas de statistiques sur le documentaire, le magazine, etc.)

<sup>3</sup> Voir : [Enquête sur les revenus des monteurs](#) (LMA, novembre 2014)

Cette baisse d'activité est confirmée par la situation des répondants vis-à-vis de l'assurance chômage. **63,4 % des répondants ont effectué 507 heures ou plus** leur permettant une réouverture de droits aux allocations chômage. Ce chiffre est à rapprocher de ceux de l'Unédic qui indiquent que 67 % des intermittents de la production audiovisuelle ont cumulé plus de 507 heures au 31 décembre 2020 ; 62 % pour la production cinéma.

Si l'on ajoute les 11,5 % de personnes qui pensent totaliser 507 heures de travail d'ici le 31/08, **74,9 % des répondants atteindraient au 31/08<sup>4</sup> les 507 heures nécessaires.**

Selon l'Unédic, avant la crise, 82 % des allocataires (annexes 8 et 10 confondues) étaient réadmis le lendemain de leur date anniversaire.

**18,5 % des personnes** ne sont pas sûres du tout d'effectuer les 507 heures.

- **57,2 % des personnes accusent une baisse de revenus allant jusqu'à la perte quasi totale**

Conséquence de la baisse d'activité, la hausse mécanique des allocations chômage ne couvre pas la baisse de salaire annuelle. Cette baisse va jusqu'à 30 % pour 29,5 % des répondants, de 30 % à 60 % pour 21,1 %, et de 60 % à la perte quasi totale pour 6,6 %.

(L'Unédic a enregistré sur la totalité des allocataires des annexes 8 et 10 indemnisables en 2019 et 2020 une baisse de revenus de 5 % à plus de 30 % pour 65 % d'entre eux.)

3,5 % des répondants déclarent une perte quasi totale de revenus. Si 8,7 % ont dû avoir recours à des aides exceptionnelles ou au RSA, 23 % considèrent qu'elles n'étaient pas adaptées à leur situation.

- **Des contrats de travail remis en dehors du cadre légal sur plus de deux tiers des projets**

La proportion des contrats de travail remis en temps et en heure est très faible et confirme les résultats de l'enquête menée l'été dernier auprès de l'ensemble des techniciens du cinéma et de l'audiovisuel<sup>5</sup> : sur un cumul de 916 projets, **dans seulement 26,7 % des cas un contrat a été remis au salarié au plus tard dans les 48 heures suivant l'embauche.** Cette situation est aggravée chez les assistants : seuls 13,6 % des contrats ont été remis en temps et en heure.

Toutes professions confondues, 32,2 % des contrats ne respectaient pas la durée complète prévue pour le projet.

- **En conclusion**

Difficile de faire la part des choses entre le caractère irrégulier de nos emplois d'une année sur l'autre et l'impact de la pandémie. Nous mesurons sur la période mars 2020-mars 2021 une baisse d'activité accompagnée d'une baisse de revenus pour plus de la moitié des répondants qu'il sera intéressant de comparer avec une enquête similaire que nous projetons d'effectuer en 2022. Les allocations chômage ont permis d'atténuer cette baisse d'activité sans bien sûr compenser la baisse de revenus induites.

Si une majorité de répondants a moins travaillé, près des trois quarts ont néanmoins suffisamment travaillé pour pouvoir prétendre renouveler leurs droits à l'assurance chômage fin août 2021.

Enfin, la pandémie n'a malheureusement pas eu d'effet positif sur la remise des contrats dans notre métier alors que le recours fréquent à l'activité partielle pendant cette période aurait pu laisser augurer du contraire.

Nous avons collecté une sélection de commentaires libres aux réponses 8 à 14, à lire à la suite des résultats complets de l'enquête (page 12 et suivantes). Nous demandions également aux répondants quelles étaient leurs attentes en matière d'aide et de politique publique (question 15, page 16) et quelles étaient les difficultés auxquelles ils devaient faire face depuis le début de la pandémie (question 16, page 17). Il se dégage de l'ensemble de ces réponses une inquiétude certaine face à l'avenir.

---

<sup>4</sup> Au moment de l'enquête, le gouvernement n'avait pas encore annoncé la prolongation de l'année blanche jusqu'au 31/12/2021.

<sup>5</sup> Voir : [Enquête sur les contrats dans le cinéma et l'audiovisuel](#) (AFC, CLM, LMA, L'Union, avril 2021). Sur 476 projets, un contrat de travail avait été remis au plus tard dans les 48 heures après l'embauche dans seulement 33 % des cas.

# Résultats

## 1. Profil des personnes interrogées

227 personnes ont répondu à notre enquête.

### 1.1 Sexe

Parmi elles, une majorité de femmes (56,8 %).

Sexe (nombre)

Hommes	98
Femmes	129

### 1.2 Poste

76,7 % des répondants déclarent être majoritairement chef monteur, 23,3 % assistant.

Poste (nombre)

Assistant·e	53
Chef·fe monteur·euse	174

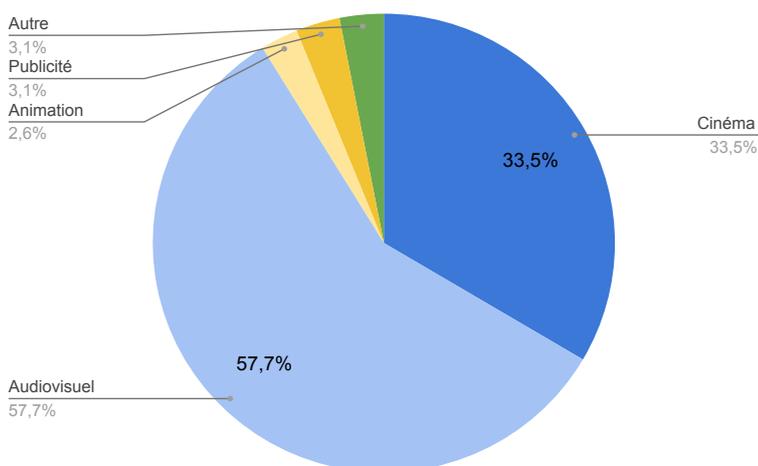
### 1.3 Secteur d'activité

Les répondants travaillent majoritairement dans le secteur de l'audiovisuel (57,7 %)<sup>6</sup>, du cinéma (33,5 %), de la publicité (3,1 %), de l'animation (2,6 %). Quelques personnes (3,1 %) déclarent travailler dans l'institutionnel, l'événementiel, le clip, le web et la formation.

Secteur (nombre)

Cinéma	76
Audiovisuel	131
Animation	6
Publicité	7
Autre	7

Secteur (pourcentage)



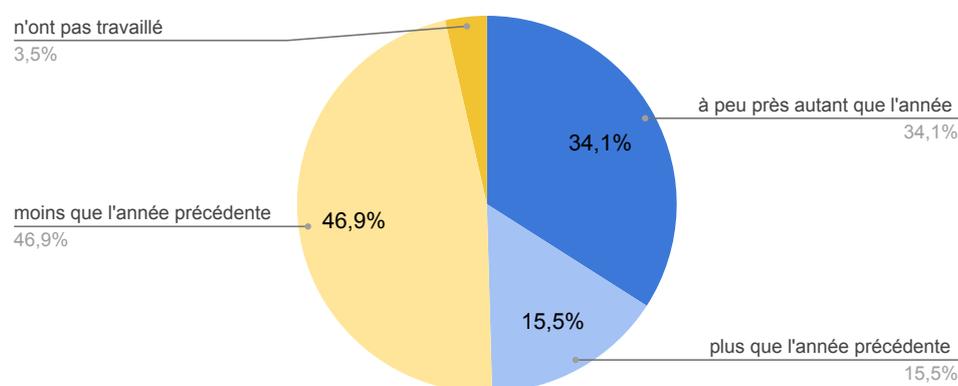
<sup>6</sup> À titre d'information, 4 251 heures de programmes audiovisuels aidés et 301 films agréés ont été produits en 2019 (source : CNC).

## 2. Emploi (mars 2020–mars 2021) et perspectives d'emploi

### 2.1 Emploi depuis mars 2020

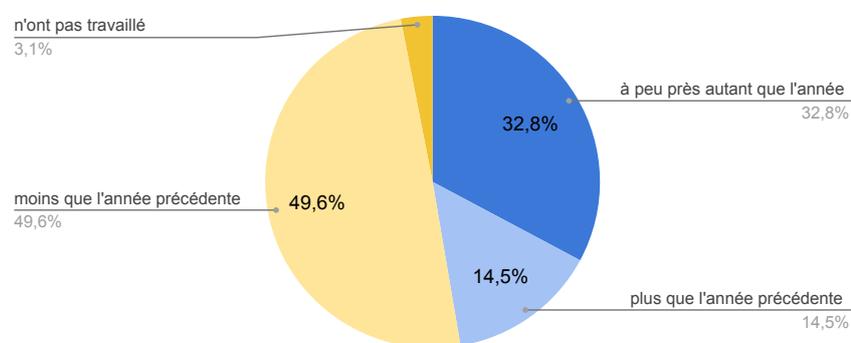
Tous secteurs confondus, 46,9 % des personnes déclarent avoir travaillé moins que l'année précédente, 3,5 % n'avoir pas travaillé. 34,1 % ont travaillé à peu près autant que l'année précédente et 15,5 % plus que l'année précédente.

*Emploi (pourcentage)*

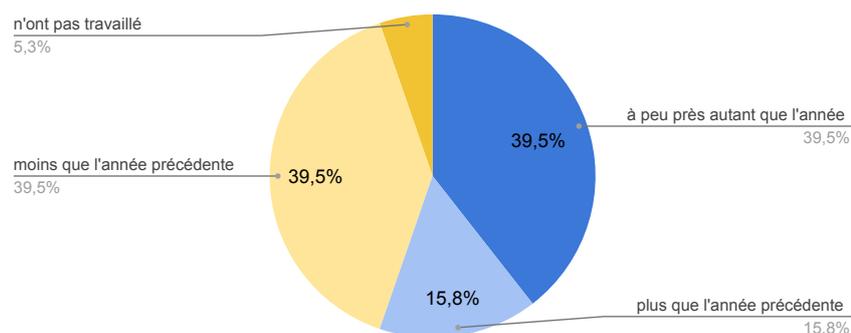


En découpant ces résultats par secteur (audiovisuel, 131 personnes ; cinéma, 76 personnes), on fait apparaître un léger avantage aux répondants travaillant majoritairement dans le cinéma : 55,3 % ont travaillé à peu près autant que l'année dernière ou plus que, contre 47,3 % dans l'audiovisuel. Ce léger avantage s'explique sans doute par la possibilité pour ces personnes de se tourner vers l'audiovisuel (voir 2.2) — l'inverse est moins courant. Mais la part de ceux qui n'ont pas travaillé est plus importante dans le cinéma (5,3 % contre 3,1 % dans l'audiovisuel).

*Emploi des répondants travaillant majoritairement dans l'audiovisuel (pourcentage)*



*Emploi des répondants travaillant majoritairement dans le cinéma (pourcentage)*



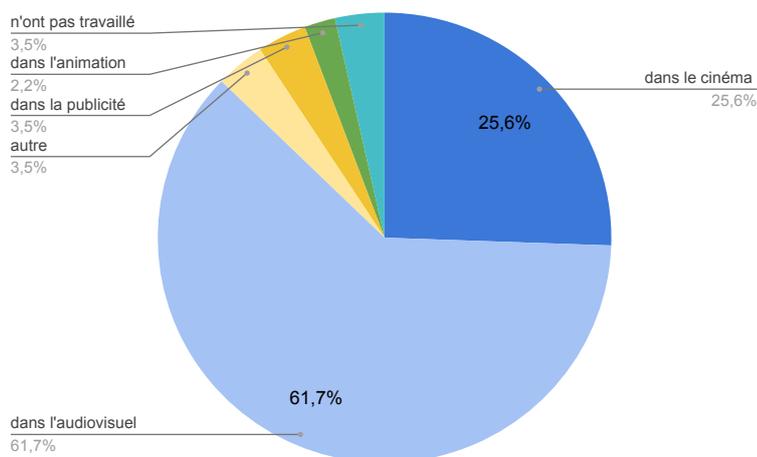
## 2.2 Emploi depuis mars 2020 par secteur d'activité

61,7 % ont travaillé majoritairement dans l'audiovisuel, 25,6 % dans le cinéma, 3,5 % dans la publicité. Pour 3,5 % des répondants il s'agissait de l'institutionnel, du web, du clip, de l'enseignement et de la formation.

Emploi par secteur (nombre)

dans le cinéma	58
dans l'audiovisuel	140
autre	8
dans la publicité	8
dans l'animation	5
n'ont pas travaillé	8

Emploi par secteur (pourcentage)

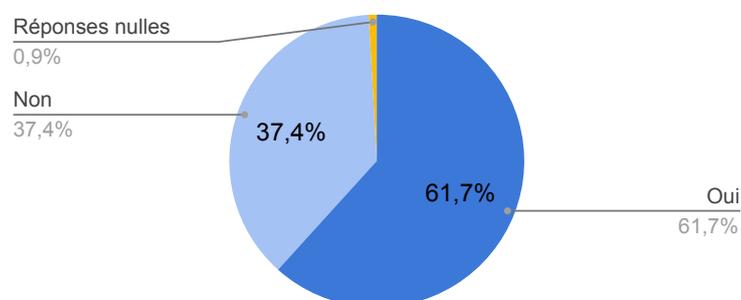


Parmi les répondants qui déclarent travailler majoritairement dans le cinéma, 16 ont travaillé pour cette période majoritairement dans l'audiovisuel (soit 21 % de cette catégorie). À l'inverse, parmi les personnes travaillant majoritairement dans l'audiovisuel, 3 d'entre elles (soit 2,3% de cette catégorie) ont travaillé majoritairement dans le cinéma.

## 2.3 Perspectives d'emploi dans les prochains mois

140 personnes (soit 61,7 %) déclarent avoir des perspectives d'emploi, 85 n'en ont pas (37,4 %), 2 n'ont pas répondu.

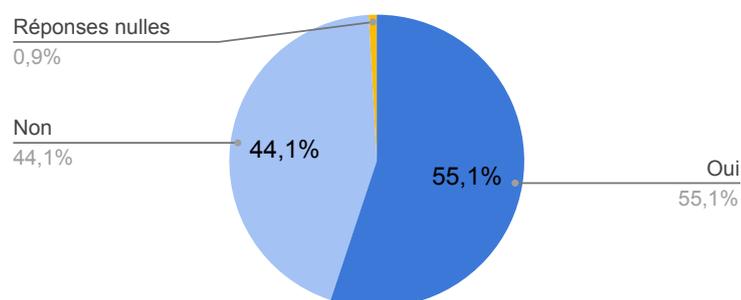
Perspectives d'emploi (pourcentage)



## 2.4 Projets annulés ou repoussés

Depuis mars 2020, 125 personnes ont eu des projets annulés ou repoussés à une date inconnue, 100 n'en ont pas eu, 2 n'ont pas répondu.

Projets annulés ou repoussés (pourcentage)

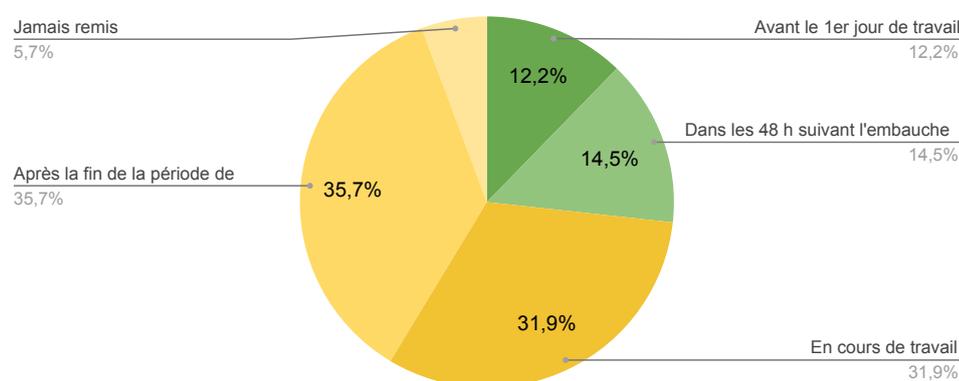


## 3. Contrats

### 3.1 Remise du contrat de travail

Les 227 répondants ont travaillé sur 916 projets. Dans 35,7 % des cas le contrat de travail était remis au salarié après la fin de la période de travail, dans 31,9 % des cas en cours de travail, dans 14,5 % des cas dans les 48 heures suivant l'embauche, dans 12,2 % des cas avant le premier jour de travail. Il n'a pas été remis au salarié dans 5,7 % des cas.

Remise du contrat de travail (pourcentage)

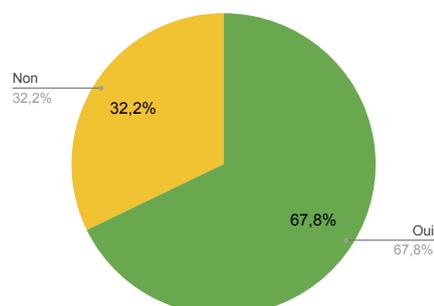


Si l'on se penche sur le cas particulier des 53 assistants et leurs 220 projets cumulés, sur seulement 30 projets un contrat de travail a été remis en temps et en heure. Cela représente 13,6 % des projets, soit une proportion encore bien plus faible que sur la totalité des projets pour les deux professions confondues, où l'on atteint 26,7 %.

### 3.2 Respect de la durée complète de travail prévue

Sur 907 projets, 615 contrats de travail (67,8 %) portaient sur la durée complète prévue pour le projet. En revanche, pour 292 d'entre eux (32,2 %) la période de travail n'était pas complète.

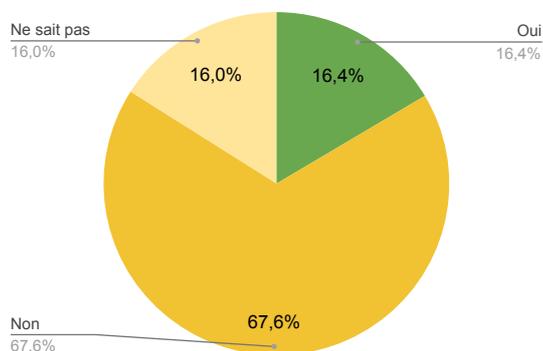
Respect de la durée de travail (pourcentage)



### 3.3 La crise a-t-elle changé quelque chose ?

La crise du Covid n'a pas changé la donne en ce qui concerne l'obtention de contrat en temps et en heure pour 152 répondants (67,6 % de l'ensemble). 37 pensent le contraire (16,4 %) et 36 ne savent pas (16 %).

La crise a-t-elle changé quelque chose ? (pourcentage)



#### Commentaires des répondants

Quelques rares personnes notent une amélioration dans la délivrance de leur contrat de travail depuis le début de la crise, parfois, croient-ils, liée à la dématérialisation des dits contrats. D'autres, désabusés, constatent que rien n'a changé. Comme le résume une monteuse, « les employeurs ne respectent pas les règles avec les intermittents. »

Un assistant monteur travaillant sur des bandes annonces signale qu'il n'a jamais signé le moindre contrat.

Parmi les répondants qui signalent que leurs contrats ne portent pas sur la durée de travail prévue, ceux-ci sont délivrés à la semaine ou au mois. Un assistant signale que la production lui demande de déclarer ses journées de travail regroupées, avec parfois « quelques heures supplémentaires en plus pour ne pas payer les demies journées faites ».

## 4. Situation au regard de l'assurance chômage

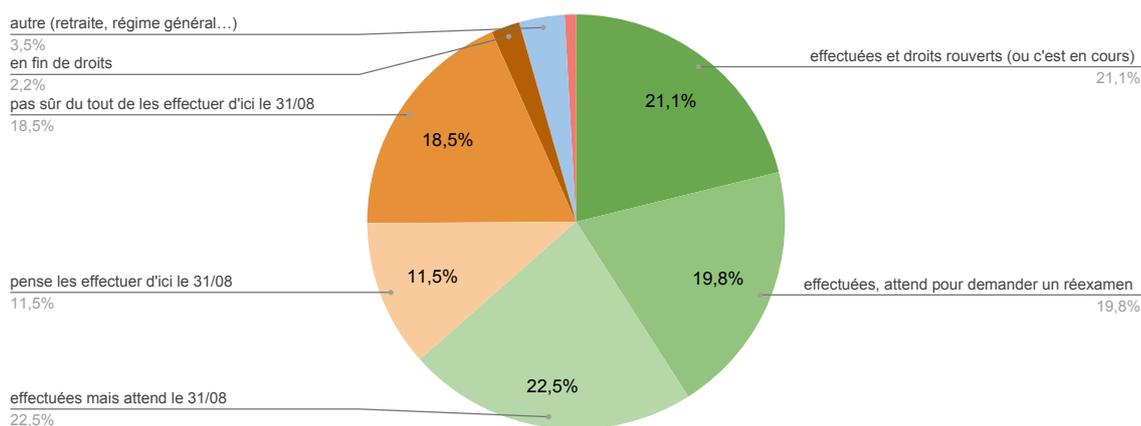
### 4.1 Seuil des 507 heures

144 personnes (63,4 %) ont effectué 507 heures de travail ou plus. 26 pensent les effectuer d'ici le 31/08 (11,5 %), 42 ne sont pas du tout sûr de les effectuer d'ici le 31/08 (18,5 %), 5 sont en fin de droits (2,2 %) et 8 ne sont plus concernées (retraite...). 2 personnes n'ont pas répondu.

Seuil des 507 heures (nombre)

effectuées et droits ouverts (ou c'est en cours)	48
effectuées, attend pour demander un réexamen	45
effectuées mais attend le 31/08	51
pense les effectuer d'ici le 31/08	26
pas sûr du tout de les effectuer d'ici le 31/08	42
en fin de droits	5
autre (retraite, régime général...)	8
réponse nulle	2

### Seuil des 507 heures (pourcentage)



### Commentaires des répondants

Les personnes qui ont effectué 507 heures de travail et plus s'interrogent sur l'opportunité de demander un recalcul avant le 31/08<sup>7</sup>. D'autres ont franchi le pas (un répondant a déjà procédé à deux recalculs).

« Le conseil [d'attendre le 31 août] m'a été donné par deux fois par les conseillers de Pôle emploi, à chaque fois que j'ai voulu faire une demande de réexamen. »

« Après une discussion avec un conseiller de Pôle emploi, j'ai choisi de renouveler mes droits en octobre dernier, mais parce que j'avais un projet long à venir. »

« J'ai rouvert mes droits en octobre 2020 pour ne pas perdre beaucoup d'heures effectuées l'année précédente. Mais je ne suis pas sûr de réussir à refaire mes heures d'ici octobre 2021. »

« Je pense demander un réexamen le 24 août pour ne pas perdre les heures d'un montage que j'ai commencé le 24 août 2020. »

Parmi ceux qui ne sont pas sûr d'atteindre les 507 heures : « J'ai très peu travaillé. De nombreux projets ne se sont pas fait. J'aurai sans doute mes 507 heures... mais sur 2 ans ! »

## 5. Évolution des revenus

Les revenus pris en compte sont les salaires et les allocations (indemnités chômage ainsi que les prestations sociales). C'est l'année civile qui sert ici de comparaison et non la période mars 2020-mars 2021.

### 5.1 Évolution des revenus 2019-2020

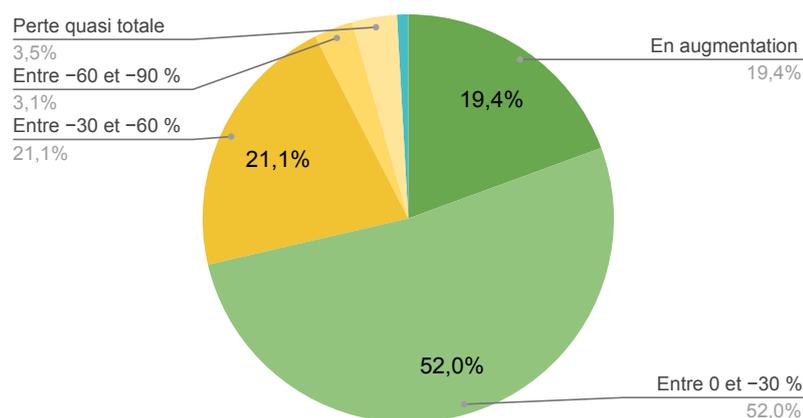
19,4 % des répondants indiquent avoir des revenus en hausse. 52 % ont une évolution comprise entre 0 et -30 %. 21,1 % en baisse de -30 % à -60 %, 3,1 % de -60 à -90 %, 3,5 % une perte quasi totale. Parmi les réponses nulles, 1 personne a commencé à travailler en 2020.

#### Évolution des revenus (nombre)

En augmentation	44
Entre 0 et -30 %	118
Entre -30 et -60 %	48
Entre -60 et -90 %	7
Perte quasi totale	8
Réponse nulle	2

<sup>7</sup> Au moment de l'enquête, le gouvernement n'avait pas encore annoncé la prolongation de l'année blanche jusqu'au 31/12/2021.

### Évolution des revenus (pourcentage)

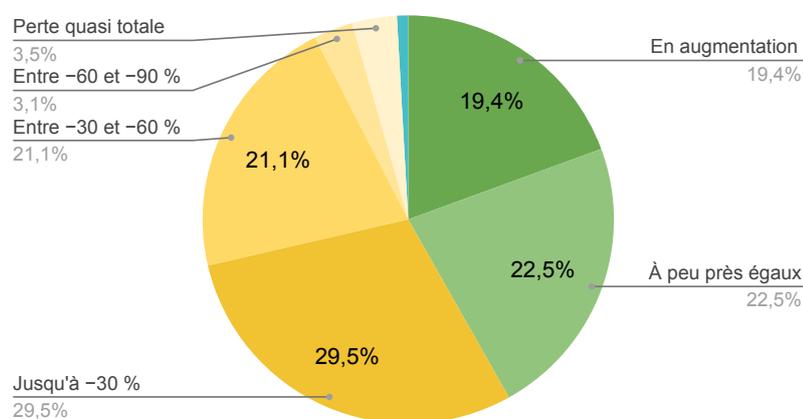


### Évolution comprise entre 0 et -30 % : recouplement et subdivision

118 répondants (52 %) indiquent une évolution comprise entre 0 et -30 %. Afin d'affiner ce résultat et d'estimer la proportion de personnes aux revenus stables par rapport à celle ayant effectivement accusé une baisse sensible de revenus, nous avons recoupé cette réponse avec l'activité déclarée (cf. 2.1). Sur ces 118 répondants, 51 déclarent avoir travaillé « à peu près autant que l'année précédente » (soit 22,5 % du total des répondants).

On peut donc proposer une nouvelle répartition : 19,4 % des répondants ont des revenus en hausse, 22,5 % auraient des revenus à peu près égaux, 29,5 % accuseraient une baisse allant jusqu'à -30 %, 27,7 % accuseraient une baisse de -60 % à la perte quasi totale de revenus.

### Évolution des revenus 2019-2020 (en pourcentage) avec subdivision de la catégorie 0 à -30 %



Parmi les 8 répondants qui accusent une perte quasi totale de revenus, 3 ne sont pas sûrs d'atteindre le seuil des 507 heures de travail au 31/08, 4 n'ont pas travaillé du tout, et sur ces 4 personnes, 2 sont en fin de droits (vraisemblablement antérieurement au 1er mars 2020, date d'entrée en vigueur de l'année blanche).

### Commentaires des répondants

Parmi les personnes qui ont vu leurs revenus augmenter, certaines sont passées d'assistant à chef, ou de second assistant à premier. D'autres avaient eu une mauvaise année 2019 et/ou plus travaillé en 2020.

Un chef monteur travaillant majoritairement dans l'audiovisuel : « Les salaires stagnent. Impossible de négocier à la hausse si la convention collective n'évolue pas. »

Pour ceux qui accusent une nette baisse de leurs revenus, certains indiquent qu'elle est due à une perte d'activité importante par rapport à 2019, que les allocations chômage ne suffisent pas à compenser.

## 5.2 Recours à des aides exceptionnelles ou au RSA

20 répondants (8,7 %) ont dû avoir recours à des aides exceptionnelles. Parmi eux, 2 personnes ont bénéficié du fonds de soutien Audiens Netflix.

*Recours à des aides ou au RSA (nombre)*

Oui	20
Non	207

Si 149 répondants (73 %) n'en ont pas eu besoin, 47 (soit 23 %) considèrent qu'elles n'étaient pas adaptées à leur situation. Parmi « Autre », une personne n'était pas au courant de ces aides ou pas éligible ; une autre a été en congé maternité 4 mois.

*Si non, pourquoi (nombre)*

Je n'en ai pas eu besoin	149
Elles n'étaient pas adaptées à ma situation	47
Autre	8
Réponse nulle	23

# Paroles recueillies

Les citations ci-après sont une sélection des commentaires des répondants.

## Commentaires libres (questions 8 à 14)

**Question n°8 : pour vos cinq derniers emplois depuis mars 2020, avez-vous signé un contrat ? (avant, dans les 48 heures, après)**

- **Les situations illégales sont une constante**

« Situation identique depuis 12 ans. Jamais un contrat remis en temps et en heure. »

« Nous avons insisté pour l'avoir pendant deux mois... »

« Bookée par téléphone. Rien d'écrit. Annulations régulières. Certaines productions n'ont pas repris depuis mars 2020. »

« Le principe des options. On vous demande de mettre des options sur telle ou telle date pour souvent les annuler au dernier moment. La technique des directeurs de post-prod pour se couvrir et être sûrs d'avoir un monteur dispo même si le client reporte les dates. Aucun contrat signé en amont, donc aucun besoin pour l'employeur de se justifier... et si on râle on ne vous rappelle pas. »

« J'ai toujours signé mes contrats en fin de mois car "ça facilite l'organisation" des directeurs de postproduction. En revanche aucun problème pour eux pour annuler au dernier moment puisque aucun contrat signé... Vivement que ça change ! »

- **Le secteur audiovisuel plus proche de la légalité que le secteur cinéma, sauf pour les documentaires**

« Pour le cinéma jamais signé avant la fin du travail. Pour la télé, toujours en cours de travail. »

« Systématiquement après la fin de la période de travail pour les contrats sur les longs métrages cinéma. »

« Contrat en début d'embauche pour projets télé. »

« Les contrats en documentaire arrivent toujours en fin de montage, sauf quand j'insiste lourdement. En série TV par contre ils arrivent dans les 48 h/72 h après le début du travail. »

**Question n°9 : pour ces cinq derniers emplois, le contrat (si vous l'avez eu) portait-il sur la durée complète prévue pour ce travail ?**

- **Des contrats découpés en segments**

« Contrat à la semaine à chaque fois. »

« Je signe des contrats à la semaine ou à la journée que je signe à nouveau en fin de mois avec toutes les dates ! »

« Sur un projet de 6 semaines, je signe souvent un premier contrat de 3-4 semaines, puis un autre pour les semaines restantes. »

« Celui en cours, signé au début, s'arrête avant la projection chaîne et donc avant ma réelle fin de travail, ils m'en referont probablement un autre pour aller au-delà du 1<sup>er</sup> mai. Le plus ancien, signé après la fin du travail, a été refait plusieurs fois ! Avec des salaires ou mentions différentes à chaque mouture, c'est moi

qui leur disais d'ailleurs qu'ils ne collaient pas à la réalité de mes feuilles de paie... N'importe quoi (mais compliqué par le Covid et une partie de chômage partiel mentionné ou pas selon les diverses rédactions de ces contrats réécrits plusieurs fois...). »

« On m'a plusieurs fois demandé après coup de déclarer mes journées à des dates groupées... En déclarant parfois quelques heures sup' en plus pour ne pas déclarer les demi-journées faites. Pour économiser quelques euros. Toutes les journées faites étant prévues du jour pour le lendemain. Je dis oui pour garder bon contact avec les employeurs. Les très très rares fois où j'ai refusé ou même juste négocié l'arrangement qu'on me proposait, les sociétés de production ont trouvé un jeune assistant moins expérimenté et ne m'a plus rappelé. » (Un assistant travaillant majoritairement dans le cinéma.)

- **Quelques rares situations perçues de manière positive**

« La seconde production a prolongé les temps de montage en plein accord avec le metteur en scène et moi-même. Les contrats sont établis au gré des périodes supplémentaires. »

« Heureusement, pas de triche de ce côté là en télévision pour ma part. (Je ne retravaille pas avec la société quand c'est le cas). »

### **Question n°10 : par rapport à l'obtention de contrats en temps et en heure, diriez-vous que la crise du Covid a changé quelque chose ?**

- **La situation sanitaire semble avoir amélioré certaines pratiques**

« Depuis la pandémie, mes employeurs me font signer mon contrat en début de projet et non plus en fin de projet comme il était (malheureusement) d'usage ! »

« Pour la première fois je crois, on m'a fait signer avant le début du montage, au cas où Covid positif ou confinement et chômage partiel. »

« Le contrat de travail que j'ai signé pour mon dernier emploi c'est la première et seule fois de ma vie que je le signe dans les 48 h après le début du boulot en 25 ans de carrière ! Les 25 années passées c'était après la fin du travail ! Ce n'est donc pas représentatif mais du coup c'est une amélioration ! »

« C'est tellement différent d'une boîte à l'autre, pas évident de juger mais peut-être qu'ils font des contrats plus rapidement ? Je ne sais pas si la boîte qui m'en a fait un de suite le faisait déjà avant le Covid comme je n'ai pas bossé avec eux depuis des années... »

- **Le Covid a entraîné un changement de comportement de quelques-uns**

« C'est plutôt moi qui ai pris conscience de l'utilité et la nécessité d'avoir un contrat dès le début de mon travail. »

« Depuis la crise du Covid, je demande à signer mon contrat avant mais on me répond qu'il vaut mieux attendre d'avoir les dates réellement travaillées. C'est ce qu'on m'a répondu par exemple chez X (documentaire), en qui par ailleurs j'ai confiance, mais je trouve cette situation très inconfortable... »

« Ça va un peu mieux. Maintenant on demande des contrats et souvent on les a. Pendant des années les contrats m'étaient donnés juste avant de finir le travail. Mais c'est aussi lié au fait que maintenant je demande tout le temps le contrat avant, suite à mes très mauvaises expériences. »

- **Les contrats dématérialisés, une amélioration ?**

« Mise en place du contrat électronique à signer sur mypeople.doc du coup c'est forcément avant de commencer et c'est par négligence ou habitude que je signe après, alors que c'est depuis cette année que j'ai mes contrats systématiquement avant le premier jour de travail ce qui n'était pas le cas avant. »

« La dématérialisation de certains contrats me donne l'impression que les contrats sont reçus plus tôt qu'avant. »

« Je les reçois en amont vu qu'on les signe électroniquement et non sur papier avec les chargés de post-prod. Du coup je les reçois avant de commencer le boulot contrairement à avant où c'était signé pendant le boulot quand le chargé les recevait, les imprimait et passait nous voir. »

- **Mais une perception des situations qui reste négative**

« C'est pire qu'avant. »

« Les mauvaises habitudes n'ont pas trop changé... »

« Certains employeurs qui faisaient signer les contrats sur la période entière le font maintenant par semaine. »

« Pour le film que je monte actuellement, qui est toujours en cours de tournage, mon contrat est depuis un mois dans les mains du producteurs malgré mes régulières demandes et l'inquiétude dont j'ai fait part à la production. »

- **Une méfiance des productions sur les échanges écrits, signe d'une réticence à s'engager**

« (...) Ce que le Covid a changé : je trouve qu'il y a bizarrement de moins en moins de trace écrite (échanges de mails ou SMS) pour caler les dates de montage. »

« Je constate que tous les mails que la production m'envoie avant le début du travail portent la mention peu rassurante : "Le présent email ne constitue pas une promesse d'embauche, ni une offre, ni un accord juridiquement contraignant. Tout échange ou document joint à cet email relatif à une préparation et/ou à un tournage n'a que valeur de projet et ne saurait engager [la production], ces événements restant aléatoires dans le contexte sanitaire de pandémie de Covid-19 et étant conditionnés notamment à l'obtention des financements, garanties et assurances nécessaires."<sup>8</sup>»

## **Question n°11 : depuis mars 2020, où en êtes-vous des 507 heures nécessaires à une réouverture de droits aux allocations chômage ?**

- **Des inquiétudes sur l'avenir**

« J'ai des droits ouverts jusqu'en octobre avec deux projets annulés donc sans travail en vue. »

« J'ai très peu travaillé. De nombreux projets ne se sont pas faits. J'aurai sans doute mes 507 heures... mais sur 2 ans ! »

« Le néant depuis novembre... Il me manque une dizaine de jours pour atteindre 507 heures et j'espère pouvoir les faire... j'envisage une formation sinon pour les atteindre... »

« Ma date d'anniversaire était le 19 avril 2020. J'avais donc mes heures mais j'ai préféré ne pas faire de renouvellement anticipé étant donné que beaucoup de projets télé ont été annulés et donc je n'étais pas sûr de pouvoir refaire 507 heures après. »

« Pour ne pas me retrouver dans le flot de tous le 31 août, j'ai fait un recalcul anticipé même si j'avais droit à l'année blanche. Pôle emploi a comptabilisé les heures sur 15 mois et non 12. Ce qui engendre une carence de fou ! Plus que les autres années. Je passe de 30 jours à 90 jours de carence. Autant dire que Pôle emploi ne m'apportera rien pendant les périodes de besoin vu la carence que je dois écouler. »

« J'ai rouvert mes droits en octobre 2020 pour ne pas perdre beaucoup d'heures effectuées l'année précédente. Mais je ne suis pas sûr de réussir à refaire mes heures d'ici octobre 2021. »

---

<sup>8</sup> Cette mention dans un mail n'a aucune valeur légale, c'est au juge d'apprécier si les échanges écrits constituent ou non une promesse d'embauche.

• **Difficultés stratégiques : quand demander le renouvellement de ses droits ?**

« En fait, je ne sais pas du tout ce que je dois faire. Attendre le 31 août ou demander un examen. »

« Je m'interroge sur un réexamen anticipé qui augmentera mes allocations ou si j'attends le 31 août et l'engorgement des multiples réexamens, mais peut-être aurais-je rebossé un petit peu plus proche du 31 août pour avoir une date anniversaire plus lointaine ? La peur de la réforme du chômage aussi, si jamais ils modifient le SJR on est morts ! Mais je crois qu'on ne sera pas touchés ? »

« Après une discussion avec un conseiller de Pôle emploi, j'ai choisi de renouveler mes droits en octobre dernier, mais parce que j'avais un projet long à venir. »

**Question n°12 : quelle est l'évolution de vos revenus en 2020 par rapport à 2019 (salaires + allocations) ?**

• **En général une évolution plutôt négative, amortie par les allocations chômage et le chômage partiel**

« Je n'ai pas calculé mais j'ai quand même moins travaillé donc moins gagné globalement. »

« Perte de 6 % de mes revenus, c'est-à-dire l'équivalent de 200 euros/mois. »

« Grosse année en 2019, presque uniquement Pôle emploi en 2020. »

« La perte de revenus a été modérée du fait du maintien des allocations chômage mais, une fois que l'année blanche aura expiré, la chute sera beaucoup plus importante. »

« J'ai gagné un peu plus de salaire mais beaucoup moins d'allocations non pas parce que j'ai plus travaillé mais l'indemnité journal a baissé. »

• **Pour certains la situation n'a pas eu d'incidences en termes de revenus, pour d'autres, une relative augmentation de leurs revenus**

« En très légère augmentation car j'ai un peu plus travaillé. La crise n'a eu pour l'instant aucune répercussion. »

« Je dirais pareil, mais je n'ai pas vraiment fait le calcul. Cela dit, vu que je n'ai plus de franchise, je dois forcément gagner un peu plus. »

« L'année 2019 avait été très mauvaise pour moi et il se trouve que les deux vrais projets que j'avais en 2020 ont pu malgré tout se faire. Pour l'un des deux, j'ai même bénéficié du chômage partiel pour toute la durée du montage prévue puis je l'ai monté pour de vrai une fois qu'il a pu se tourner. »

**Questions n°13 & 14 : avez-vous dû recourir à des aides exceptionnelles ou au RSA lors de l'année écoulée ? Si non, pourquoi ?**

• **L'aide exceptionnelle Audiens Netflix a été utilisée dans quelques cas**

« J'ai eu le fonds de soutien Audiens Netflix car je rentrais dans leurs cases (moins de 60 euros d'indemnités chômage et bossé un peu je ne sais plus entre quelles dates), 500 euros. »

« Travaillant dans le cinéma et en bout de chaîne, l'activité a chuté de 80-100 % depuis mars 2020. Je n'ai comme aide que les 500 euros de Netflix. » (Un assistant monteur travaillant dans le secteur des bandes-annonces.)

« J'ai reçu des aides pour assurer le chômage partiel de ma nounou. »

- **Plus généralement, les indemnités chômage ont permis de ne pas recourir aux aides exceptionnelles**

« D'autres en ont plus besoin que moi je présume ! »

« J'ai bénéficié de l'année blanche. »

« J'étais chanceuse d'avoir le chômage pendant plusieurs mois. »

« La prolongation des allocations au 31 août mais après le 31 août je n'aurai plus de revenus sauf mes jours de travail peu nombreux entre 4 à 5 par mois. »

« Je n'ai pas été mise au courant de ces aides ou n'y étais pas éligible. »

## **Question n°15 : quel type de mesure d'aide ou de politique publique attendriez-vous dans les prochains mois ?**

- **Pour une majorité de réponses, la prolongation de l'année blanche**

« Une reconduction de l'année blanche pour 2021 ou a minima une réduction du nombre d'heures requises pour ouvrir des droits. »

« Un assouplissement des périodes de calcul : calculer les 507 heures sur deux ans au lieu de 1 an. »

« Nouvelle année blanche pour tous les intermittents et suppression de la réforme du chômage. »

« Depuis 25 ans d'intermittence c'est la première fois que je n'arrive pas à avoir mes heures, alors prolonger les assedics jusqu'à obtention de mes 507 heures pour revenir dans une situation normale. »

« Prolongation de l'année blanche, cependant cela me semble être une mesure palliative, le vrai problème c'est qu'il y a des secteurs où il n'y a pas assez de travail. »

« Renouveau de l'année blanche, son extension à tous les travailleurs en emploi discontinu, abrogation de la réforme de l'assurance chômage :- ) »

- **Modifier les règles de l'assurance chômage**

« La fin des franchises salaires. »

« Suppression des franchises de salaire. Elles nous poussent à bosser moins, à refuser des jours de boulot. Et par ce fait à ne pas aider à injecter de l'argent dans le système pour que le spectacle vivant puisse en profiter. »

« Consolider l'assurance chômage (augmentation du SJR, suppression des franchises salaires, etc.) plutôt que de continuellement réduire les droits des allocataires. »

« Suppression de la date anniversaire pour revenir au système précédent. »

- **La réouverture des cinémas et des théâtres**

« Réouverture des cinémas, théâtres et musées. »

« Un plan de réouverture des salles de théâtre, concert et cinéma, concret. »

« La réouverture des salles. »

« Que les lieux de culture rouvrent. Travailler dans un milieu qui plaît est une chance. Mais que travailler sans renouveler son imaginaire est aliénant ! »

« RÉOUVRIR CES P... DE CINÉS ! »

« Réouverture des lieux culturels, salles de cinéma et musées (qui diffusent principalement mon travail). Prolongation de l'année blanche. Annulation de la réforme de l'assurance chômage. »

#### • La relance du secteur

« Politique culturelle ambitieuse pour relancer le secteur. »

« Convoquer des états généraux de la culture, afin d'écouter ce que les acteurs de la culture ont à dire, dans la mesure où ils sont les mieux placés pour trouver des solutions. »

#### • Les altruistes

« Je ne demande rien pour moi, car à part le premier confinement, j'ai rapidement retrouvé un rythme de croisière. En revanche, pour les métiers du spectacle vivant, etc. qui sont extrêmement impactés, je trouverais normal qu'ils aient des aides spéciales (compensation, revenu minimum, aide à la reconversion...). Je pense aussi aux étudiants sortis tout juste d'écoles en 2019 ou 2020 qui n'ont pas encore de réseau professionnel. »

« Aide aux intermittents du spectacle vivant, aide aux entrants. »

« J'attends a minima une reconduction partielle de l'année blanche pour les secteurs et les métiers les plus fragilisés. Je pense notamment aux comédiens et techniciens de théâtre. Aux primo-accédants, congés maternités, etc. Je pense que c'est un minimum. »

#### • D'autres demandes

« Qu'il y ait, comme la taxe CNC sur les prix d'entrées, une taxe CNC sur le streaming pour que puisse être encore possible le soutien de la création cinématographique par une institution publique. »

« Favoriser la qualité de la création au dépend du flux. »

« Que les contrats soient obligatoirement signés en amont du travail effectué pour éviter les annulations de dernière minute. »

« Ayant deux jeunes enfants en garde alternée, j'aurai surtout besoin de pouvoir les faire garder à moindre coût afin d'être en mesure d'accepter le travail que l'on me propose et aussi assister à une formation. »

« Je ne sais pas trop... Je suis un peu perdue et très inquiète. »

« Abandon de la réforme du chômage et des retraites. »

## **Question n°16 : quelles sont les principales difficultés auxquelles vous devez faire face depuis le début de la pandémie ?**

## **Question n°17 : autres remarques**

#### • Baisse de l'activité et des revenus

« Rareté des projets. Difficulté à retrouver du travail. Impossibilité d'effectuer ses 507 heures dans les temps. »

« Il y a une baisse de l'emploi. [...] Il n'y a pas d'emploi pour tout le monde. Peu de place aux expérimentations. Peu d'évolutions possibles pour les assistants qui souhaitent passer monteurs. »

« Difficulté à trouver des missions longues, difficulté à relancer son réseau (il n'y a plus de projections, plus de lieux de rencontre avec les autres professionnels). »

« Etant junior dans le métier j'ai disparu de toutes les listes de contact alors que je commençais enfin à avoir des contrats réguliers avant mars 2020. Ainsi le seul appel que l'on m'a fait en un an c'était pour travailler 4 h du jour au lendemain.. »

Cette baisse d'activité a entraîné une **baisse de revenus** et des **difficultés financières** pour certains :

« Une perte de salaire totale de 40 %. Mon loyer, mes frais eux n'ont pas baissé de 40 %. »

« J'ai quitté mon logement et suis actuellement hébergée à titre gratuit afin d'alléger mon budget. »

« J'ai dû souscrire à un prêt à la consommation pour payer mon loyer et mes courses. »

« Pour les dépenses exceptionnelles [...] je suis obligée de prendre l'argent dans mes économies, sauf qu'elles finiront vite si je ne travaille pas suffisamment. »

#### • Dégradation des conditions de travail

Beaucoup ont dû accepter du travail dans de moins bonnes conditions que ce à quoi ils étaient habitués et les **relations avec les employeurs** se sont parfois dégradées :

« J'ai accepté des montages que je n'aurais peut-être pas fait sans cette situation. J'ai été moins exigeante sur les conditions de travail. »

« Augmentation des propositions de montage rémunérées en dessous du minimum syndical. »

« Pour la même série TV, en 2019 j'avais 3 semaines de montage par épisode de 26 minutes, maintenant j'ai deux semaines par épisode, avec le même volume de travail à effectuer. La production explique cela par une subvention en moins sur la série... »

« Beaucoup plus de pressions sur les fins de rendus que les années précédentes. Et des temps de montage peu adaptés au contexte sanitaire. »

« Sociétés de production qui profitent de la fragilité des intermittents pour proposer des postes sous qualifiés, pour des horaires augmentés non déclarés et non payés. »

« Travail de plus en plus mal payé et manque de respect. Mal-être dans le métier. Producteurs pirates. Réalisateurs prêts à tout pour faire leurs films. Je pourrais continuer mais je n'ai pas envie de trop me plaindre.»

Certains ont eu du mal à faire appliquer des mesures de soutien comme le **chômage partiel** ou pouvoir avoir **recours au télétravail** quand ils le souhaitaient :

« Un projet de série live sur laquelle je travaille tous les ans au printemps/été a été reporté de plusieurs mois (lors du premier confinement, nous ne savions pas s'il était annulé ou reporté et nous n'avions pas de contrat), la production a refusé de nous mettre en chômage partiel. »

« Pas de chômage partiel accordé sur le 1er confinement alors que j'avais des preuves de promesse d'embauche. »

« Non respect par les employeurs des consignes de télétravail alors que mon métier peut être exercé sans souci à distance. »

« Grande difficulté à organiser le travail à distance pourtant possible. »

Les nombreuses annulations de projets ont entraîné une grande **perte de visibilité sur les plannings** et l'organisation de la vie professionnelle et personnelle :

« *Mon planning est devenu très imprécis. Très peu de visibilité sur mes prochaines dates de travail. On m'appelle du jour au lendemain la plupart du temps. Grande variabilité du nombre d'heures de travail d'un mois sur l'autre. Aucune possibilité de s'organiser.* »

« *Les annulations et les reports de projets sur lesquels j'étais engagée se sont multipliés. L'absence de visibilité est encore plus forte qu'avant et les productions frileuses à s'engager. A cela s'ajoute un chantage à baisser les salaires pour cause de crise.* »

« *Stress d'être dépendante des plannings des productions qui ne me tenaient pas au courant. Parfois ça m'a empêché d'accepter du travail car j'étais supposé être bookée alors que ça n'arrêtait pas de se décaler...* »

Comme souvent, les difficultés ont été accrues pour **les assistants monteurs** :

« *Dégradation des conditions de travail des assistants monteurs.* »

« *J'entends beaucoup de personnes me dire que les assistants deviennent de plus en plus "à la carte" et sur plusieurs projets simultanément.* »

« *Être de plus en plus isolé dans mon métier, moins de contact avec les monteurs. Faire des remplacements d'un mois et ne pas commencer dès le début d'un projet mais seulement pour une période nécessaire d'assistantat.* »

Pour beaucoup, **l'adaptation au télétravail** a posé de gros problèmes :

« *Le travail à domicile crée des journées sans fin.* »

« *Le télétravail n'est pas adapté dans de petits logements.* »

« *Travail morcelé et à distance. Cela a impliqué l'achat de matériel (environ 4000 euros de frais).* »

« *C'est bien pratique pour les employeurs de ne pas réserver de salle de montage, sans payer plus cher l'assistant et en usant son matos.* »

« *Le télétravail ne se prête qu'assez peu au partage et au dialogue créatif qu'implique le montage.* »

« *Travailler sans s'être jamais rencontré en chair et en os et sans pouvoir être assis et regarder ensemble des images a été éprouvant pour moi.* »

« *Dislocation des relations humaines au travail.* »

« *Solitude et manque de contact humain du fait du télétravail ! C'est psychologiquement difficile étant assistant... Et de fait, les rencontres, les discussions et les échanges existent moins et apportent une difficulté professionnelle supplémentaire pour la recherche du travail...* »

#### • **Faire face à la crise sanitaire**

« *Ne pas attraper ce foutu virus au cours des nombreuses réunions de post-production.* »

« *Maintenir la distanciation sociale, dans les salles de montage et de restauration.* »

« *Non respect du masque en salle.* »

« *[J'attends] la fourniture de masques FFP2, [la] ventilation et [la] filtration air des lieux de travail.* »

« Le respect des gestes barrières dans certaines sociétés où on était contaminé dans des salles pas ventilées (type cave) et très exiguës. »

« Arrêts dûs au fait d'être cas contact (deux fois), mais surtout au fait d'avoir contracté la Covid-19 en mars 2020 durant cette production chinoise (montage en France) sans aucune compensation financière puisque non déclarée en France. Deux mois. »

« Je suis malade depuis un an du Covid long et je ne peux travailler plus de 4 h par jour. »

Les **difficultés de déplacement** ont pénalisé certains :

« Je travaillais beaucoup en Corse bien que je vive à Paris. Les limitations de déplacements inter-régions m'empêchent de travailler. Le télétravail n'est pas mis en place à la télévision pour les intermittents. »

« L'offre de train est fortement réduite donc pour aller travailler c'est plus compliqué. Je suis obligée d'arriver la veille ou de partir le lendemain ce qui demande plus de défraiement aux sociétés qui m'embauchent. »

La nécessité d'organiser la **scolarité à domicile** et la **garde des enfants** a eu un impact fort sur le travail, en particulier pour les femmes :

« La principale difficulté est liée à l'organisation personnelle et familiale avec l'école à la maison et la difficulté de faire appel aux grands parents, personnes à risque... »

« Nécessité d'assurer un suivi pédagogique auprès de mes enfants tout en devant chercher un emploi. »

« Plus grande difficulté d'associer vie de famille et boulot. Les femmes encore une fois (si elles sont mères) doivent parfois annuler des dates pour pouvoir faire l'école à la maison par exemple... »

La situation a provoqué pour beaucoup du **stress** et un **sentiment d'isolement** et d'**absence de perspectives** :

« Manque social immense. »

« Travailler sans autre chose à faire que travailler. Aucune possibilité de s'aérer l'esprit par rapport au montage. »

« Pas de perspective positive. »

« Isolement, solitude, absence de visibilité et de perspective, anxiété. Perte de sens et de désir due à l'impossibilité de voir, partager, découvrir le travail des autres. »

#### • **Inquiétudes face à l'avenir**

« J'ai l'impression que lorsque les tournages ont pu reprendre, le travail s'est intensifié en prod TV ou plateformes, beaucoup de projets de fiction ont été produits par pas mal de chaînes. Le cinéma est par contre plus sinistré mais je connais beaucoup moins ce milieu. »

« Je n'ai eu aucune proposition en cinéma (ni assistanat ni cheffe) cette année, alors que cela représentait la moitié de mon temps de travail. J'ai monté pour la première fois du contenu destiné à YouTube et Instagram. »

« Je suis très inquiète de la situation à venir avec tous ces films prêts et pas vus. J'ai très peur de l'embouteillage de films. Je travaille dans le documentaire et c'est très inquiétant. J'ai peur que les films deviennent moins visibles à cause de l'annulation des festivals. »

« L'incertitude des projets à venir génère une angoisse réelle et déstabilisante sur le long terme. »

« Stress de la perte d'emploi à venir lié à la destruction de l'économie du cinéma, dont on n'a pas encore mesuré les conséquences. »

« Quel type de film verra-t-on au cinéma, quel cinéma va surgir suite à l'arrêt total de l'exploitation ? »

Certains envisagent une **reconversion professionnelle** face aux difficultés :

*« N'étant plus sollicité dans le montage (à part pour des courts métrages gratos), je me consacre à la production dans une asso mais il est terriblement difficile de se rémunérer donc l'avenir après le 31 août me semble fort effrayant. J'avoue avoir prévu de chercher dans la grande distrib. et autre joyeuseté qui permet de survivre. »*

*« Je commence à penser à mettre en place des ateliers vidéo pour des structures dans ma région. Ou de créer une structure pour faire de la formation. Je ne sais pas trop... »*

*« Je crois qu'il faudra changer de travail. Le merveilleux monde du cinéma est mal mis. »*

Pour certains, la nécessité **d'une plus grande solidarité** dans nos métiers se fait sentir :

*« Manque de solidarité dans le métier, réseaux encore plus fermés. »*

*« On peut craindre une sécession entre ceux qui ne s'en sortiront pas trop mal et tous ceux qui seront laissés sur le bord de la route. La sélection va être sanglante. L'isolement et la passivité provoqués par la pandémie et surtout par sa gestion incohérente, épuisante et indéfinie, nous placent dans une position de faiblesse et de fragilité. »*

*« Tous les intermittents ont été touchés par cette crise et je trouve dommage qu'il y en ait autant qui militent pour que les aides ne soient que pour le spectacle vivant alors que même si on a eu la chance de pouvoir travailler, il y a quand même beaucoup moins de travail dans le cinéma et la télévision. »*

*« Je n'ai pas eu trop à souffrir de la pandémie et me tiens prête pour des actions solidaires. »*

# Annexe : questionnaire

## L'emploi dans le secteur du montage depuis mars 2020

Cette enquête est initiée par Les Monteurs associés. Si vous n'êtes pas adhérent-e à l'association et que vous souhaitez prendre connaissance des résultats de l'enquête, renseignez votre adresse mail en fin de questionnaire. Elle n'est collectée que dans ce but. Vous bénéficiez d'un droit d'opposition et d'effacement. Si vous souhaitez exercer ce droit veuillez vous adresser au secrétariat de l'association à l'adresse <monteursassocies@gmail.com>.

Aux questions 8 et 9, le projet 1 désigne le plus récent, le projet 5 désigne le plus ancien.



1. Vous êtes :  une femme  
 un homme
2. Vous êtes majoritairement : \*  chef monteure-use  
 assistant-e monteure-use
3. Vous travaillez majoritairement dans : \*  
 l'audiovisuel  
 le cinéma  
 la publicité  
 l'animation  
 autre (précisez ci-dessous)

4. De mars 2020 à aujourd'hui, avez-vous travaillé :  
 plus que l'année précédente  
 à peu près autant que l'année précédente  
 moins que l'année précédente  
 pas du tout

5. Si vous avez travaillé, est-ce majoritairement :  
 dans l'audiovisuel  
 le cinéma  
 la publicité  
 l'animation  
 autre (précisez ci-dessous)

6. Avez-vous des perspectives de travail dans les prochains mois ?  
 Oui  
 Non

7. Avez-vous eu des projets annulés ou reportés sans date connue ?  
 Oui  
 Non

8. Pour vos cinq derniers emplois depuis mars 2020, avez-vous signé un contrat ?

	Avant le 1er jour de travail	Dans les 48h suivant l'embauche	En cours de travail	Après la fin de la période de travail	Il ne m'a jamais été remis
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire libre :

9. Pour ces cinq derniers emplois, le contrat (si vous l'avez eu) portait-il sur la durée complète prévue pour ce travail ?

	Oui	Non
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire libre :

10. Par rapport à l'obtention de contrats en temps et en heure, diriez-vous que la crise du covid a changé quelque chose ?

- Oui  
 Non  
 Ne sait pas

Commentaire libre :

11. Depuis mars 2020, où en êtes-vous des 507 heures nécessaires à une réouverture de droits aux allocations chômage ?

- Je les ai effectuées et j'ai rouvert des droits (ou c'est en cours)  
 Je les ai effectuées mais j'attends pour demander un réexamen  
 Je les ai effectuées mais j'attends le 31 août  
 Je pense que je les aurai effectuées d'ici au 31 août  
 Je ne suis pas sûr du tout de les effectuer d'ici au 31 août  
 Je suis en fin de droits  
 Autre (retraite, régime général..)

Commentaire libre :

12. Quelle est l'évolution de vos revenus en 2020 par rapport à 2019 (salaires + allocations) ?

- En augmentation  
 Entre 0 et -30 %  
 Entre -30 et -60 %  
 Entre -60 et -90 %  
 Perte quasi totale

Commentaire libre :

13. Avez-vous dû recourir à des aides exceptionnelles ou au RSA lors de l'année écoulée ?

- Oui  
 Non

14. Si non, pourquoi ?

- Je n'en ai pas eu besoin  
 Elles n'étaient pas adaptées à ma situation  
 Autre (précisez ci-dessous)

15. Quel type de mesure d'aide ou de politique publique attendriez-vous dans les prochains mois ?

16. Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous devez faire face depuis le début de la pandémie ?

17. Autres remarques

Votre adresse mail (facultatif)

prenom.nom@domaine.fr